

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CUCURON**

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Suffrages exprimés
19	19	15	16

Date de la convocation
10.01.2023

Séance du 16 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le 16 janvier,

À 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Philippe EGG, Maire**.

Présents :

- **Adjoints au Maire**
M. Jean-Yves RIOU, 1^{er} adjoint, Mme Anne-Marie DAUPHIN, 2^{ème} Adjointe ; M. Thierry BENOIT, 3^{ème} Adjoint, Mme Marjorie BERARD, 4^{ème} adjointe, M. Philippe ANGELETTI, 5^{ème} Adjoint.
- **Conseillers municipaux :**
M. Régis VALENTIN, Mme Geneviève MANENT, M. René LAURENT, Mme Claudie BLANC, Mme Claudie CHIRI, M. Alain GUEYDON, M. Régis AUDIBERT, Mme Marie-Jo SOTTO, Mme Anne-Cécile REUS.
- **Excusés :** Mme Sophie ARNAUD, Mme Aurélie MARTINEZ, M. Alain GARDON, M. Jérémy COULANGE.
- **Pouvoir :** Mme Aurélie MARTINEZ à Monsieur le Maire.
- **Secrétaires de séance :** Mme Anne-Marie DAUPHIN, Monsieur Régis VALENTIN.

Délibération n°03/2023

Objet : Cession partie de parcelle à société du Cours

Monsieur le Maire rappelle que la partie de parcelle A 1090, à hauteur de 25 m2, comme évoqué dans la délibération n° 02/2023 sera cédée à SCIA LA SOCIETE DU COURS moyennant le prix de 150 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Donne son accord, sur cette cession sur la base de 150 €.

Autorise, le Maire à signer tous actes s'y rapportant.

Envoyé en préfecture le 19/01/2023

Reçu en préfecture le 19/01/2023

Affiché le

ID : 084-218400422-20230116-DE_03_2023-DE

Décision adoptée à l'unanimité

Vote :

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits.

Fait à CUCURON, le 17.01.2023

**Le Maire,
Philippe EGG**



Régis VALENTIN, Conseiller municipal

**Les secrétaires de séance,
Anne-Marie DAUPHIN, 2^{ème} Adjointe**

Publiée le :